

Conférence de presse de Travail.Suisse « Retour au travail après une interruption pour raisons familiales » du 27 juin 2024

Texte de l'intervention de Sibel Arslan, conseillère nationale

Une économie performante sans réinsertion des travailleurs qualifiés est impossible - l'État doit aussi jouer son rôle

De nombreuses entreprises sont actuellement préoccupées par la pénurie croissante de main-d'œuvre qualifiée. En tant que présidente de Pro Familia Basel Regio, qui compte parmi ses membres de nombreuses entreprises, et en tant que conseillère politique d'une entreprise active dans le monde entier, je suis confrontée de près à cette préoccupation. Cette pénurie de main-d'œuvre qualifiée ne s'est pas manifestée du jour au lendemain, mais elle résulte d'une évolution de longue date. Cela semble avoir échappé au Conseil fédéral. La cause principale est le vieillissement de la société et le manque de relève dû au manque de naissances. Bien sûr, c'est en premier lieu à une entreprise de résoudre elle-même ses problèmes, mais il y a des domaines dans lesquels l'État est appelé à intervenir, car lui seul peut créer les conditions-cadres adéquates. Le retour à l'emploi en fait partie. Et là, il a échoué.

A Bâle, il existe depuis de nombreuses années une association privée, Amie Basel, dont l'objectif est de permettre aux jeunes mères d'entrer dans la vie professionnelle. Elle a été fondée par l'association des arts et métiers, l'aide sociale et Familea, une association de femmes. Cette entraide fonctionne parfaitement parce qu'elle est limitée à un segment précis. Pour que les femmes et les hommes puissent réintégrer le monde du travail à l'échelle de la Suisse, une initiative privée serait insuffisante. Pour cela, le soutien de l'État est nécessaire.

Ce constat et l'expérience d'Amie Basel m'ont incitée à déposer un postulat au Conseil national le 30 octobre 2020, chargeant le Conseil fédéral d'élaborer une stratégie globale et un plan de mesures pour permettre aux femmes de réintégrer le monde du travail. Il s'agissait de tenir compte des différents besoins, des situations personnelles et des ressources financières des femmes intéressées. La joie a été grande de voir le Conseil fédéral et le Conseil national soutenir le postulat. Mais la déception a été encore plus grande lorsque le rapport du Conseil fédéral à ce sujet est paru. Celui-ci ne contenait rien de ce que j'avais demandé dans le postulat. Comme toujours, il était dit que pratiquement tout était déjà réalisé et que les cantons en particulier devaient

agir en conséquence. Le Conseil fédéral s'est essentiellement limité à réduire les coûts de l'accueil extrafamilial des enfants, ce qui n'est pas du tout suffisant.

Abandonner n'est pas mon genre. J'ai donc déposé le 14 juin dernier, c'est-à-dire tout récemment, une motion intitulée « Pour une stratégie globale visant à faciliter la réinsertion professionnelle des personnes ayant quitté le marché du travail pendant plusieurs années » (ndlt : traduction française non officielle). Et ce, en étroite collaboration avec Travail.Suisse et de nombreux autres parlementaires. Contrairement à mon postulat, j'ai mis l'accent sur le retour à l'emploi après une interruption pour raisons familiales de toutes les personnes concernées et j'ai précisé que le renforcement de la sensibilisation, du conseil et de la formation des personnes souhaité par le Conseil fédéral ne suffisait pas. Le Conseil fédéral doit plutôt définir, en collaboration avec les cantons et les différents acteurs institutionnels, une stratégie globale de soutien au retour à la vie active. Celle-ci doit comprendre un accompagnement de plusieurs mois (appelé "case management"), des mesures de formation continue et le financement des coûts directs et indirects qu'implique un retour à la vie active.

J'espère vivement qu'une majorité du Conseil national approuvera à nouveau la motion et que les conditions-cadres permettant une réintégration dans le marché du travail seront finalement créées.